



AN 2026
26-027

République Française
Liberté Egalité Fraternité
Commune d'Aubergenville

Département des Yvelines
Arrondissement de Mantes-la-Jolie
Canton d'Aubergenville

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL D'AUBERGENVILLE

L'an deux mille VINGT-SIX, le 15 avril à 20 heures, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en séance publique ordinaire, à la mairie au 1 avenue de la Division Leclerc, sous la présidence, de Madame Virginie MEUNIER, Maire d'Aubergenville.

Présents :

Mme Virginie MEUNIER, Mme Fabienne PAULIN, M. Dimitri MENDY, Mme Laurence DENAND, M. Carlos SOARES, Mme Peggy FRANÇOIS, M. Hervé RIOU, Mme Anaïs MASIDI, M. Mohamed ZERKOUN, Mme Valérie MASSICOT, M. Ali HADIK, Mme Nathalie COLAS, M. Lionel LECLER, Mme Lauren FERREIRA DOS SANTOS, M. Jérémy LEFEBVRE, Mme Élodie MACHADO, M. Dominique SMITTARELLO, Mme Mathilde BLACHE-MINDET, M. Mougwana AHMADA DJAE, M. Grégory BRACCIALE, M. Joël DANIEL, M. Thierry MONTANGERAND, Mme Isabelle CHALMANDRIER, Mme Sandrine ZELLER-BAS, M. Guillaume BASSET, Mme Marie-France PLANCHON, M. Philippe DEFOSSE-HORRIDGE

Absents ayant donné procuration :

M. Mario MANCUSO, procuration à Nathalie COLAS
M. Gilles LÉCOLE, procuration à Élodie MACHADO
Mme Sophie PRIMAS, procuration à Virginie MEUNIER
Mme Claudine ARNOUD, procuration à Hervé RIOU
Mme Sophie DELAISSE, procuration à Dimitri MENDY
M. Jean-Yves SAUVÉ, procuration à Thierry MONTANGERAND

M. Ali HADIK est élu secrétaire de séance

DATE DE LA CONVOCATION :

8/04/2026

NOMBRE DE CONSEILLERS :

En exercice 33

Présents 27

Votants 33

DATE D'AFFICHAGE :

8/04/2026

OBJET : DÉSIGNATION DU REPRÉSENTANT DU CONSEIL MUNICIPAL AU SEIN DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA COPROPRIÉTÉ ACOSTA

Le Conseil Municipal,

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment ses articles L2121-21 L2121-33,

Vu le procès-verbal de la séance d'installation du Conseil municipal constatant l'élection du Maire et de 9 Adjoints en date du 27 mars 2026 dans le cadre du renouvellement général du Conseil municipal consécutif au scrutin des élections municipales du 22 mars 2026,

REÇU EN PREFECTURE

le 20/04/2026

Application agréée E-legalite.com

99_DE-078-217800291-20260415-DEL26_027-D

Considérant qu'il convient de procéder à la désignation d'un représentant du Conseil municipal appelé à siéger au sein de l'Assemblée Générale de la copropriété d'Acosta,

Après avoir entendu l'exposé de Madame le Maire,

Après en avoir délibéré,

- **ARTICLE 1 : DÉCIDE à l'unanimité (33 voix) de procéder au scrutin public,** pour la désignation de son représentant au sein de l'Assemblée Générale de la copropriété d'Acosta.

M. Mario MANCUSO a été élu à l'unanimité des suffrages exprimés (26 voix Pour, 7 Abstentions : M. Thierry MONTANGERAND, Mme Isabelle CHALMANDRIER, M. Jean-Yves SAUVÉ, Mme Sandrine ZELLER-BAS, M. Guillaume BASSET, Mme Marie-France PLANCHON, M. Philippe DEFOSSE-HORRIDGE)

Ali HADIK,
Secrétaire de séance

*Fait et délibéré en séance,
Les jour, mois et an susdits,
Pour extrait conforme au registre*

Virginie MEUNIER,
Maire d'Aubergenville

AUBERGENVILLE (Yvelines)
Certifié exécutoire le présent acte transmis à
M. le Sous-Préfet le 20/04/2026
Et publié le 20/04/2026

Virginie MEUNIER,
Maire d'Aubergenville

REÇU EN PREFECTURE

le 20/04/2026

Application agréée E-legalite.com